

A V I S P U B L I C

Édition du 4 mai 2019

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 0835-2019

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 1^{er} avril 2019, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé « Règlement numéro 0835-2019 modifiant le Règlement numéro 1885-1990 sur la circulation, le stationnement et la sécurité publique afin de modifier l'article 45.1 et l'annexe « I » visant le stationnement du Centre hospitalier, l'article 45.14 et l'annexe « P » pour le stationnement dans le secteur du Zoo de Granby, de modifier l'annexe « B » visant l'implantation d'un sens unique sur la rue Sainte-Marie, l'annexe « G » concernant les interdictions de virages aux intersections, l'annexe « L » sur les traverses piétonnières et l'annexe « U » sur le stationnement du débarcadère de l'École l'Envolée ».
2. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
3. Que ledit règlement entre en vigueur selon la loi.

DONNÉ À GRANBY, en ce 4 mai 2019.

La directrice des Services juridiques et greffière,

M^e Catherine Bouchard